LETTRE DE MONSIEVR LE MARESCHAL DE RANZAV, GOVVERNEVR DE DVNQVERQVE, A MONSEIGNEVR LE DVC D'ORLEANS.



A PARIS,
Chez ROLIN DE LA HAYE, au Mont Sainct Hilaire, ruë d'Escosse.

M. DC. XLIX.
AVEC PERMISSION.

LETTRE DE MONSIEVR LE MARESCHAL de Rantzau, Gouuerneur de Dunquerque, à Monſeigneur le Duc d'Orleans.



ONSEIGNEVR,

Voyant approcher le temps de la campagne, en laquelle apparemment les ennemis viendront m'attaquer dans cette place, & que Monſieur le Cardinal ne daigne reſpondre aux deux dernieres Lettres que ie luy ay eſcrittes; Ie m'addreſſe à voſtre Alteſſe Royale, pour la ſupplier tres-humblement de donner les ordres neceſſaires à la conſeruation d'vn dépoſt ſi pretieux, que ie n'ay pû ny deu confier à d'autres, non pas meſme durant vne partie de cét hyuert, parce qu'il eſt trop cher & trop conſiderable au Roy; & que ie ſuis reſolu de le luy conſeruer ſi ſoigneuſement, qu'il ne me ſera iamais rauy que par ma mort.

Et c'eſt ſur ce deſſein, Monſeigneur, que ie luy ay declaré ouuertement la reſolution que i'ay priſe, de ne point enuoyer vne partie de cette garniſon contre Paris, quelque inſtance qu'il m'en ait faite, ny d'abandonner vne conqueſte ſi glorieuſe à voſtre Alteſſe, & au bonheur de Monſieur le Prince.

Ie ne doute point que Monſieur le Cardinal trouuant à ſon gouſt vne des Loys de ce fameux Legiſlateur d'Athenes, par laquelle il auoit ordonné punition contre ceux qui ne prenoient aucun party; & que mon refus l'ayant touché ſenſiblement dans la paſſion qu'il a pour la vengeance, il n'ait fait des efforts extraordinaires pour me perdre aupres de la Reyne; & meſme que m'eſtant vn peu eſtendu en ma derniere, pour luy découurir mes ſentimens en hõme de bien, ſur les diuers ſubjets de tant de reproches dont il eſt accablé, il ne taſche encore par toutes ſortes d'artifices de me ruiner dans l'Eſprit de voſtre Alteſſe.

Mais ſi j'eſtois aſſeuré que cette Lettre fuſt tombée entre vos mains, je ſerois certain que vous y trouueriez dequoy iuſtifier ma reſolution, puiſque vous y verriez à peu prés, Monſeigneur, ce que i'ay crû eſtre obligé de luy mander, depuis la perte fatale de Courtray, auec vne intention toute pure, pour le bien de ſa reputation, mais beaucoup plus encor pour celuy de l'Eſtat; & s'il a fait entendre quelqu'autre choſe à la Cour, ie n'en ſuis point l'autheur.

Apres luy auoir donné plusieurs aduis des menaces & des nouueaux desseins des ennemis, & sur tout, des manquemens que ie remarque en nos places voisines, ie le priois de persuader à la Reyne, que ma presence estoit necessaire en cette Frontiere; & de considerer luy-mesme, qu'estant en France, ce que luy & moy nous y sommes, ie ne pouuois fauoriser son dessein en allant commander contre la capitale du Royaume, sans danger pour l'Estat, & sans imprudence pour moy, puisque c'eust esté pour faire éclater plus hautement l'auersion & la haine que la nature inspire contre les estrangers parmy toutes les nations.

Il est vray, Monseigneur, qu'il m'est eschappé quelque legere marque de la douleur que i'ay sentie, non seulement de ce qu'en cette occasion si importante, & en laquelle il hazarde la perte de l'Estat, il a trouué trop de facilité en vostre Altesse, & trop de feu dans l'esprit de Monsieur le Prince, pour eschauffer vn party qui a esté formé si à contre-temps, & qui d'abord excita contre l'vn & l'autre vn murmure si general; mais ç'a esté, Monseigneur, sans sortir des termes de mon deuoir, & sans blesser en façon quelconque le respect qui m'est inuiolable enuers le Sang Royal.

La nature vous a fait naistre auec trop de douceur, & vous a rendu trop amoureux de la prosperité de ce Royaume, pour vouloir approuuer le sentiment de Tibere, qui estimoit bien-heureux le vieux Priam, d'auoir veu mourir auec luy les richesses & la beauté de son pays, & l'on peut bien dire que si vostre Altesse Royalle auoit eu moins d'affection pour cét autre homme qui la possede si absolument, elle n'auroit iamais laissé tout oser & tout entreprendre à la violence & à l'ambition du Cardinal. Celuy-cy s'est imaginé que ie n'auois rien de meilleur à luy persuader que la continuation d'vne guerre qui a lassé toute l'Europe, & qu'il n'estoit ny bien-seant ny glorieux à vn homme de ma profession, de luy representer des voyes plus douces & plus legitimes que celles qu'il a prises & qu'il a suiuies, pour la durée de sa fortune.

Il a creu qu'il n'appartenoit qu'à luy de raisonner sur les maximes de la plus excellente politique, & que i'estois ou trop ignorant ou trop temeraire, pour toucher à la sublimité de sa science.

Mais ie n'ay pas laissé de luy dire qu'il ne deuoit iamais donner atteinte aux loix & aux maximes du Royaume, ny choquer en aucune façon ses premieres puissances; qu'il deuroit enseigner au Roy par sa conduite, que les Souuerains doiuent porter leurs subjets dans leur sein, & non pas les fouller aux pieds; que dans sa profession, de laquelle il a banny la pieté, encore qu'elle en doiue estre inseparable, il deuoit auoir appris que l'Illustre conducteur du peuple choisi, & que les plus doctes appellent l'Arbitre de Dieu enuers les hommes, n'a iamais institué de loy ny de punition, sans faire priere

à son

à ſon Maiſtre, ny ſans luy demander ſa volonté; que ce diuin homme aſſeure les Rois que leurs Sceptres & leurs Couronnes n'ont point de plus ferme appuy que celuy des Loix, & que ceux qui regnent bien, regnent long-temps. Que les Perſes faiſoient mourir ceux qui faiſoient des loix nouuelles; & que l'vſage des Locres, les obligeoit de venir la corde au col, lors qu'ils en preſentoient de pareilles, afin qu'ils fuſſent eſtranglez dès l'heure qu'elles auroient eſté trouuées mauuaiſes.

Cependant, Monſeigneur, toute la France ne manque pas de iuger, ſi celuy qui a voulu paſſer pour le Conducteur ou le premier Miniſtre de ce grand Eſtat, en a vſé de cette ſorte, & s'il a iamais creu, que ceux qui recherchent auec ambition la puiſſance de regner iniuſtement, ne voyent iamais que par vn faux iugement l'vtilité des choſes, ſans regarder la peine des loix qu'ils violent, ny l'infamie qu'ils encourent, & qui eſt le plus inſupportable de tous les chaſtimens; elle voit maintenant ſi l'abſtinence des Princes, de ceux qui gouuernent & de ceux qui les enuironnent, nourrit l'affection des peuples, & ſi les Eſtats peuuent auoir de meilleurs fondemens que la concorde; s'il vaut mieux conſeruer ſa reputation par l'amour de la juſtice, que de la perdre, en mettãt au hazard la ruïne generale; ſi la plus dãgereuſe peſte & qui cauſe plus de mal en la vie humaine, n'eſt pas de feindre la connoiſſance auec laquelle on veut executer quelque deſſein pernicieux; elle connoit enfin ſi celuy qui ne ſçait faire la guerre non plus que la paix, eſt digne du ſecours, de la protection & de la flaterie des Grands.

Comment eſt-ce, ie vous ſupplie, Monſeigneur, que ce Miniſtre peut reſpirer ſans crainte, & viure ſans douleur, s'il eſt vray que la malice boit elle-meſme la plus grãde partie de ſon venin? Car y a-t'il vn homme au monde plus mal-heureux en ſa reputation que celuy cy? Et ſi l'on dit que Ceſar menaçoit autrefois Neptune de luy faire abolir ſes ſacrifices, à cauſe qu'il ſe trouuoit mal-traitté ſur mer par les orages, ne ſemble-t'il pas que celuy dont le monde ne parle aujourd'huy qu'auec horreur, ait meſme entrepris la ruïne des choſes ſaintes, & que la licence qu'il donne par tout, n'attaque pas moins la diuinité que les biens & la liberté de tous les Ordres? Ignore-t'il que ſa retraitte eſt neceſſaire, & qu'il peut encore la faire auec la conſeruation de ſa vie & celle des biens qu'il emporte? ou bien veut-il enfin que cét aueuglement que luy cauſe le faſte & l'orgueil, nous faſſe tomber d'vn meſme pas auec luy dans le precipice qu'il ne pourra plus eſchapper?

Se doit-on eſtonner ſi celuy qui cherche ſa perte, trauaille à celle des autres; ſi celuy qui eſt ennemy de ſon propre repos, n'a point d'objet plus delicieux que les tourmens du genre humain? Combien cette humeur eſt-elle contraire à celle de ce ſage Areopagite, lequel ne reſpirant que la tranquillité publique, reprochoit touſiours au

Senat d'Athenes, qu'il ne ſignoit iamais de traitté de paix qu'auec des robbes de deüil? Mais qn'elle difference peut-on faire du genie & de la conduite de noſtre Miniſtre auec celle du tyran Bazilide, qui pour aſſouuir ſa conuoitiſe barbare, vouloit que ſes ſubjets les Moſcouites luy apportaſſent en forme de tribut des verres pleins de leurs propres ſueurs? Ie ne parle point, Monſeigneur, de la perte publique dõt la France vient d'eſtre affligée par la mort de Mr de Chaſtillon, de qui la valeur m'eſtoit ſi conneuë & la bien-veillance ſi chere; ie ne dis rien de celle de Monſieur de Clanleu, de qui la generoſité & l'induſtrie au fait de la guerre, n'ont pas eſté moindres que ſon mal-heur: ny de tant d'autres qui s'eſtoient ſignalez par leur ſeruice aux grandes occaſions. Ie ne touche rien non plus de la barbarie du peuple Anglois, de qui le Prince legitime laiſſe à eſtudier apres ſa mort, & aux Souuerains les regles du vray gouuernement, & aux ſubjets cette ſouſmiſſion & ce reſpect que la Sageſſe diuine leur ordonne de garder enuers ceux qu'elle a eſtablis pour ſes Lieutenans, c'eſt à dire, Mõſeigneur, pour les Protecteurs & les Peres des Peuples.

Mais enfin, ie laiſſe la voix libre au public, à qui on ne la peut oſter ny pour donner ſes loüanges aux gens de bien, ny pour faire entendre ſes plaintes ſur les deſordres que l'on fait commettre contre l'innocence & la ſainčteté meſme.

L'on dit que les rouës du chariot de Pharaon demeurerent long-temps en veuë ſur le riuage de la mer, pour marque d'vne punition ſi fameuſe.

Cét exemple a plû ſans doute à Monſieur Mazarin autant que celuy d'Angleterre eſt cruel, odieux à tous les autres Peuples, & tout à fait contraire à l'vſage & aux loix fondamentales de la Monarchie Françoiſe, où les Roys ont touſiours eſté & ſeront eternellement les delices de leurs ſubjets. Et ſans doute, Monſieur le Cardinal n'a pas aſſez fait de reflexion ſur cét amour, qu'il a entrepris d'irriter par cét eſloignement du Prince, ou bien c'eſt qu'il ſçauoit que c'eſtoit l'vnique moyen pour tout perdre, & qu'il en auoit le deſſein.

Quoy qu'il en ſoit, Monſeigneur, il eſt certain que ſon humeur eſt telle, que ſi quelque choſe le faſche, c'eſt que ſa puiſſance n'a pas autant d'eſtenduë ſur la mer que ſur la terre, comme celle de Dieu, ayant peut-eſtre ouy dire que ceux qui gouuernent les hommes, doiuent paroiſtre & viure parmy eux comme des Dieux; mais s'il ſe trouble, c'eſt parce que tout autant d'hommes qu'il voit, ne courent point à ſa deffenſe, & qu'il apprend que tous ceux qui naiſſent, ne viennent pas au monde tous armez, cõme ces enfans de Lacedemone, qui ſortoient du ventre de leurs meres auec des formes de lances marquées ſur leur coſtés. Il n'a garde de ſe contenter à la façon des Perſes, en faiſant foüetter ſeulement les veſtemens des condamnez. La Clemence qui couronne la Vertu & la Reputation des Heros, n'a iamais pû trouuer de place en ſon eſprit. Depuis le tẽps qu'il

domine, la foy, qui est tousiours fondée sur la Iustice, & qui est vne constance & vne verité inuiolable des choses qui sont promises, ou pour le bien public, ou pour l'vtilité particuliere, ne sera tantost plus connuë ny gardée en ce Royaume, si les maximes de cét homme n'en doiuent estre bannies; & cela, Monseigneur, à la gloire des infideles & à la honte des Chrestiens. Vostre Altesse sçait mieux que moy, que la plus parfaite gloire de quelqu'vn consiste en l'amour que luy porte la multitude, en la confiance qu'elle a en luy, & en l'honneur dont elle l'estime digne auec vne certaine admiration de tout ce qu'il fait: que cét amour du peuple, procede principalemen de l'opinion qu'il a de la liberalité, de la iustice & de la fidelité des plus grands hommes, & qu'elle est enfin la plus asseurée gardienne de la felicité des Princes.

Pour vne marque eternelle d'vne punition tres-rigoureuse de l'esprit humain qui ne voulut pas se contenir lors qu'il le pût, maintenant qu'il voudroit bien iouyr de ce parfait repos qu'il trouua dés le premier moment de sa creation, il n'en a plus la liberté ny le pouuoir; il se sent diuersifié par maniere de dire dans la varieté de ses desirs: de sorte qu'en mesme temps qu'il entre en quelque repos, il cherche à se donner du tourment & des inquietudes, & puis se trouuant agité dans la crainte des euenemens fascheux, & dans la difficulté des affaires, vne honteuse inconstance le rappelle au repos, duquel il n'a pas si-tost commencé de iouyr, que par ce mouuement déreglé qui le trauaille sans cesse, il est prest de retourner dans les employs au bruit qu'il se figure d'entendre & dont le monde le seduit.

Cette maladie est contagieuse & commune à toute la race des hommes; mais il faut auoüer, Monseigneur, que les Estats sont bien mal-heureux qui tombent en des mains, en qui la vertu & la science n'ont iamais esté employées pour tascher du moins à guerir cette foiblesse, à qui l'ambition & l'auarice commandent aueuglement, qui ne laissent rien eschapper pour accroistre les biens & la grandeur particuliere de quelque famille; & par qui enfin nous voyons embrasser si laschement les soins de la fortune publique.

Au reste, Monseigneur, l'on a iuste sujet de craindre, si mes sentimens ne me trompent, que la Politique par laquelle nostre Ministre a mises les affaires où elles sont, ne luy ait pas fait exactement considerer quelles sont les forces & la nature de l'ennemy qu'il attaque. Oüy, Monseigneur, j'ose croire que les tromperies de l'erreur l'ont emporté, puis qu'il ne s'en trouue point de plus farouche, qu'il n'est pas moins redoutable que vil, qu'il est d'autant plus à craindre qu'il n'écoute point de raison en ceux qui ont affaire à luy, qu'il ne peut estre adoucy par aucune reflexion sur l'equité, ny fléchy par les prieres, ou par les remonstrances des plus sages; Car ce monstre qui est le ven-

tre d'vne populace affamée, ne pardonne dans sa fureur, ny aux choses diuines, ny aux puissances humaines.

Iugez s'il vous plaist, Monseigneur, du coup qu'il peut faire, si l'on deslie ses chaisnes, & si la derniere necessité oblige ceux qui le retiennent de luy lascher vne fois les mains qui le captiuent.

C'est alors qu'emporté par la rage du desespoir il diroit plus resolument, que les grands Capitaines ne disent à leur soldats sur le point de combattre; il est enfin necessaire d'aller, d'où il n'est pas besoin de retourner; & c'est ainsi que ie me figure de le voir marcher contre son ennemy à la façon d'vn fleuue débordé, & qui fait prendre la fuite aux ames les plus fermes & les plus asseurées.

En repassant dans l'Esprit de vostre Altesse Royale, Monseigneur, la bonté, la magnificence, & les delices de Paris, qui est le noble cœur de ce grand Corps maintenãt agité dans toute son estenduë; de grace, qu'elle daigne se souuenir de la cruauté du iugement qui fut rendu contre l'Illustre Pucelle, par quelle race de gens, & auec quelle douleur vn veritable François cria, iniustice, lors que ce beau corps estant reduit en cendre, on trouua son cœur tout entier.

Mais sans m'arrester à faire d'application, il est temps que ie laisse aux belles lumieres du grand Esprit de vostre Altesse, à iuger de tout ce qu'elle voit que ie voudrois bien dire en cét endroit; & que ie la supplie tres-humblement à la fin de cette Lettre, qu'il luy plaise de ne condamner pas tout d'vn coup des sentimés que mon zele m'inspire sans passion; & que ma franchise me fait conceuoir sans enuie; de me croire toûjours fidele & toûjors prés à mourir pour le seruice de l'Estat.

De vouloir faire en sorte que ie luy puisse conseruer ma vie auec les moyens de conseruer au Roy cette place si importante, & si digne de jalousie; de m'honorer tousiours de la protection de vostre Altesse aupres de la Reyne, contre les mouuemens & les desseins d'vn homme que ie n'ay iamais offensé; mais sur tout, ie la conjure qu'en détournant vn orage qui peut aneantir toutes les conquestes du Roy & desoler tout le Royaume, elle ne souffre plus que l'on vsurpe sur l'Esprit de la Reyne, l'Authorité Souueraine, auec laquelle vous pouuez ensemble & dés maintenant, donner le repos à la France, procurer la tranquillité, à plus de la moitié de l'Europe, & peut-estre vn iour le Salut à la Chrestienté.

Ce sont les vœux que fait pour la gloire immortelle de vostre Altesse Royale,

Son tres-humble & tres-obeïssant seruiteur RANTZAV.

A Dunquerque ce 26. Feb. 1649.

Il est permis à Rolin de la Haye, d'Imprimer la Lettre cy-dessus, auec deffenses à tous autres de l'Imprimer. Fait à la Chambre des Dépesches le 3. Mars 1649.